



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Quelle est la différence entre l'actif et le passif d'une entreprise ?

Vérfifié le 19 novembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

L'actif et le passif constituent les 2 parties du patrimoine d'une entreprise commerciale. Elles doivent apparaître, sous la forme de 2 colonnes, dans son bilan comptable et permettent d'évaluer sa valeur en répartissant les entrées et les sorties de fonds.

L'actif comprend tous les biens et droits que possède l'entreprise : bâtiments, fonds de commerce, matériel, créances, brevets déposés, par exemple.

Il distingue l'actif immobilisé (fonds de commerce, matériel notamment) et l'actif circulant (stocks, personnel, créances, solde bancaire créditeur, par exemple).

Les éléments de l'actif ont une valeur économique positive (entrée de ressources).

Le passif est constitué des capitaux propres (passif immobilisé) et des dettes (passif circulant).

À l'inverse de l'actif, les éléments du passif ont une valeur économique négative (sortie de ressources).

Dans un bilan comptable normal, l'actif doit toujours être égal au passif.

A savoir : lorsque les liquidités du passif sont supérieures à celles de l'actif, l'entreprise est en cessation de paiement.

Textes de référence

- Code de commerce : articles L121-1 à L153-10 [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000005634379/LEGISCTA000006113775/#LEGISCTA000006113775)